

Ecole Supérieure de Chimie Physique Electronique de Lyon - ESCPE LYON

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

43 Boulevard du 11 Novembre 1918

69000 VILLEURBANNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2023

Ecole Supérieure de Chimie Physique Electronique de Lyon - ESCPE LYON

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

43 Boulevard du 11 Novembre 1918

69000 VILLEURBANNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2023

Aux membres de l'association Ecole Supérieure de Chimie Physique Electronique de Lyon - ESCPE LYON

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Ecole Supérieure de Chimie Physique Electronique de Lyon - ESCPE LYON relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 6 mars 2024

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Vanessa GIRARDET

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/08/2023			31/08/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	755 578	255 998	499 581	571 949
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	469 877	469 877		
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	4 638 011	3 775 765	862 247	161 724
	Autres immobilisations corporelles	8 040 334	5 590 635	2 449 699	1 876 405
	Immobilisations corporelles en cours	43 064		43 064	602 447
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	762 291		762 291	762 291	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	289 537		289 537	268 003	
Autres immobilisations financières	250 325		250 325	250 325	
TOTAL (I)	15 249 018	10 092 274	5 156 743	4 493 144	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	15 850	2 146	13 703	18 957
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	2 300		2 300	2 342
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 381 017	16 531	1 364 486	1 361 423
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	430 866		430 866	56 509	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	2 050 946		2 050 946	3 217 623	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	167 341		167 341	131 749
	TOTAL (II)	4 048 321	18 677	4 029 644	4 788 604
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	19 297 338	10 110 951	9 186 387	9 281 748	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

38 196

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/08/2023

31/08/2022

		31/08/2023	31/08/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	4 241 178	4 748 699	
Excédent ou déficit de l'exercice	(100 105)	(507 521)	
Total des fonds propres (situation nette)	4 141 074	4 241 178	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	330 737	319 620	
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres	330 737	319 620	
Total des fonds propres	4 471 811	4 560 799	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	239 927	181 437
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	274 175	128 386
Total des fonds reportés et dédiés	514 102	309 823	
Provisions	Provisions pour risques	101 000	86 000
	Provisions pour charges	360 297	433 843
	Total des provisions	461 297	519 843
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	411 776	501 148
	Emprunts et dettes financières divers	500	500
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	285 458	196 126
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 420 919	974 173
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	1 039 874	1 094 065
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 693	538 171
	Autres dettes	46 048	47 722
Produits constatés d'avance	515 910	539 379	
Total des dettes	3 739 177	3 891 283	
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	9 186 387	9 281 748	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(100 104,67)	(507 521,14)
(1) Dont à moins d'un an		3 141 351	3 284 281
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		656	901

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/08/2023

31/08/2022

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	10 153 967	9 646 207
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 588 849	1 520 143
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats	527 756	302 976
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	224 779	137 999	
Utilisations des fonds dédiés	29 244	22 265	
Autres produits	15	13	
	Total des produits d'exploitation	12 524 609	11 629 602
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	115 689	161 532
	Variation de stock	6 252	(4 599)
	Autres achats et charges externes	4 238 823	4 014 253
	Aides financières	436 623	339 518
	Impôts, taxes et versements assimilés	108 235	95 295
	Salaires et traitements	4 745 407	4 710 552
	Charges sociales	2 126 621	2 115 311
	Dotation aux amortissements et dépréciations	811 055	712 474
	Dotation aux provisions	50 165	80 748
	Reports en fonds dédiés	233 523	66 924
Autres charges	27 373	8 232	
	Total des charges d'exploitation	12 899 766	12 300 240
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(375 157)	(670 638)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/08/2023

31/08/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		(375 157)	(670 638)
PRODUITS FINANCIERS	De participation	150 012	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		2 072
	Autres intérêts et produits assimilés	7 286	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		62
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		157 298	2 134
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	6 280	247
	Différences négatives de change	60	62
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		6 340	309
RESULTAT FINANCIER		150 959	1 825
RESULTAT COURANT avant impôts		(224 198)	(668 813)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		1 645
	Sur opérations en capital	154 556	136 916
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		51 115
Total des produits exceptionnels		154 556	189 676
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	350	27 636
	Sur opérations en capital	28 838	411
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		29 188	28 047
RESULTAT EXCEPTIONNEL		125 368	161 629
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		1 274	337
TOTAL DES PRODUITS		12 836 463	11 821 412
TOTAL DES CHARGES		12 936 568	12 328 933
EXCEDENT ou DEFICIT		(100 105)	(507 521)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			
		10 683	
		10 683	

ANNEXE

Annexe au bilan

Etat exprimé en euros

Description de l'objet social

L'association CPE LYON a pour objet et mission d'assumer, soit directement soit en liaison avec d'autres structures :

- . la formation d'ingénieurs,
- . la recherche fondamentale et appliquée,
- . la participation à l'animation culturelle locale, régionale et européenne, la diffusion de la culture et de l'information, la coopération internationale.

Description de la nature et du périmètre des activités sociales réalisées

Les activités de l'association consistent en :

- La formation d'ingénieurs ;
- L'accompagnement des étudiants à la réalisation de leur thèse ;
- Le suivi des étudiants plus généralement dans toute la durée de leur cursus.

Description des moyens mis en œuvre

Les moyens mis en œuvre par CPE LYON sont les suivants :

- Humains : une équipe pédagogique et administrative se tient à la disposition des étudiants,
- Matériels : Des locaux ainsi que du matériel éducatif permettent à l'association d'exercer son activité.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **9 186 387** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **12 836 463** euros et un total **charges** de **12 936 568** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-100 105** euros.

L'exercice considéré débute le **01/09/2022** et finit le **31/08/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Informations générales complémentaires

L'association a collecté au cours de cet exercice de la taxe d'apprentissage au titre de l'année civile 2023 pour un montant de 450 K €.

Ce montant a été comptabilisé de la manière suivante :

- 296 K €, soit 8 mois sur 12 mois de l'année civile 2023 et le reliquat au titre de l'année 2022, comptabilisés en produits d'exploitation dans le compte "740100", dont 341 K € comptabilisés en produits à recevoir dans le compte "441110".
- 154 K €, soit 4 mois d'avance au 31/08/2023 (période du 01/09/2023 au 31/12/2023), comptabilisés en produits constatés d'avance dans le compte "487401".

L'association a collecté des dons manuels au titre du mécénat pour IFI à hauteur de 4 180 € au cours de l'exercice. Ces dons servent à financer des oeuvres d'intérêt général.

A la clôture de l'exercice, il restait une somme de 514 102 € à utiliser conformément à la volonté des donateurs. Cette somme figure au passif du bilan, dans les rubriques "Fonds dédiés".

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	855 691				100 113	755 578
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	855 691				100 113	755 578
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre	368 153					368 153
sur sol d'autrui	1 339 198				1 237 474	101 724
instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	3 839 709		814 050		15 748	4 638 011
Instal., agencement, aménagement divers	5 306 249		545 976		721 565	5 130 659
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	2 325 353		677 339		93 017	2 909 675
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	602 447		776 335		1 335 719	43 064
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 781 110		2 813 700		3 403 523	13 191 286
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	762 291					762 291
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	518 328		22 136		602	539 862
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 280 618		22 136		602	1 302 153
TOTAL	15 917 420		2 835 836		3 504 238	15 249 018

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	283 742	72 369	100 113	255 998
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	283 742	72 369	100 113	255 998
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui	368 153			368 153
	instal. agencement aménagement	1 339 198		1 237 474	101 724
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 677 985	113 421	15 641	3 775 765
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	4 049 597	260 637	712 929	3 597 306
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	1 705 599	380 747	93 017	1 993 329	
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 140 533	754 804	2 059 061	9 836 277	
TOTAL		11 424 275	827 173	2 159 174	10 092 274

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros

	Fonds propres clôture 31/08/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/08/2023
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	4 748 699	(507 521)			4 241 178
Excédent ou déficit de l'exercice	(507 521)	507 521		100 105	(100 105)
Situation nette	4 241 178			100 105	4 141 074
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	319 620		165 673	154 556	330 737
Provisions réglementées					
TOTAL	4 560 799		165 673	254 661	4 471 811

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	341 451	6 674	108 711	239 413
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	92 393	28 491		120 884
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres	86 000	15 000		101 000	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	519 843	50 165	108 711	461 297
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours	3 145		999	2 146
	Sur comptes clients	38 196	9 936	31 602	16 531
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	41 342	9 936	32 601	18 677
TOTAL GENERAL		561 185	60 101	141 312	479 975
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		60 101	141 312	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Le montant total de l'indemnité de départ à la retraite est de 545 478 €.
Cet engagement a fait l'objet d'une externalisation à compter du 1er septembre 2019 pour un montant de 306 065 €.
Le reliquat de 239 413 € non couvert fait l'objet d'une provision.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/08/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	289 537		289 537
	Autres immobilisations financières	250 325		250 325
	Clients douteux ou litigieux	16 531	16 531	
	Autres créances clients	1 364 486	1 364 486	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	714	714	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	768	768	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	11 473	11 473	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	346 948	346 948	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	70 964	70 964	
	Charges constatées d'avances	167 341	167 341	
	TOTAL DES CREANCES		2 519 087	1 979 225
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	21 534			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/08/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	656	656		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	411 119	98 751	312 368	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	500	500		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 420 919	1 420 919		
	Personnel et comptes rattachés	455 322	455 322		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	459 166	459 166		
	Impôts sur les bénéfices	1 274	1 274		
	Taxes sur la valeur ajoutée	45 358	45 358		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	78 754	78 754		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 693	18 693		
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	46 048	46 048		
	Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 030 011	1 030 011			
TOTAL DES DETTES		3 967 820	3 655 452	312 368	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	89 123				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros

	31/08/2023	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	15 850	22 102		6 252
TOTAL I	15 850	22 102		6 252
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/08/2023

	Capital	Capitaux propres	Q note part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS CPE FCR	830 847	1 868 569	91,75	762 291	762 291
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS CPE FCR			4 662 636	393 685	150 012
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
CVEC Fent	161 711	6 155	70 549	226 105
CVEC Invt	19 726	5 904		13 822
TOTAL	181 437	12 059	70 549	239 927

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Cf.état Dons manuels	128 386	17 184	162 973	274 175
Total	128 386	17 184	162 973	274 175
Legs et donations				
Total				
TOTAL	128 386	17 184	162 973	274 175

Dons manuels

Ressources provenant de la générosité du public Dons manuels	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Dvpt durable	947		1 000	1 947
CPE 4.0 Fent	1 502			1 502
CPE 4.0 Inv	7 702	2 284		5 418
Entreprendre à CPE	1 963		300	2 263
Enseignement CGP Fent	32 358		66 850	99 208
Enseignement CGP Inv	4 449	2 140		2 309
Infrastructure Fent	5 290		11 000	16 290
Infrastructure Inv	59 468	7 400		52 068
Robotique	14 708	5 361	83 823	93 170
Totalisation	128 386	17 184	162 973	274 175

Faits caractéristiques

Etat exprimé en euros

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ».

Au compte de résultat sont enregistrés :

- En charges dans le poste «engagements à réaliser sur ressources affectées», les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture ;
- En produits dans le poste «report des ressources non utilisées des exercices antérieurs», la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir une durée comprise entre 1 et 3 ans.

Le montant brut des logiciels au 31/08/2023 s'élève à 755 578 €.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Pour l'exercice clôturant au 31 août 2023, plusieurs événements importants ont eu lieu concernant nos actifs immobiliers :

1. Le bâtiment ABC a été détruit et a été remplacé par des espaces verts. En conséquence, nous avons sorti du bilan les immobilisations correspondantes.
2. Le bâtiment D a fait l'objet d'une rénovation complète et est désormais exclusivement occupé par CPE LYON.
3. Enfin, nous avons ajouté un nouveau bâtiment I, désigné sous le nom de CPE 2, qui est partagé à parts égales, soit 50%, avec la faculté LYON 2.

Faits caractéristiques

Etat exprimé en euros

Evaluation des amortissements

Les durées d'amortissement retenues par la société correspondent aux durées d'utilité des biens détenus.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions sur sol d'autrui	Linéaire	5 ans
Agencements	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel de laboratoire	Linéaire	5 à 10 ans
Agencements divers	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau et info.	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

Les matières consommables ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Faits caractéristiques

Etat exprimé en euros

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Subventions d'équipement

Les subventions d'investissement servant à financer des immobilisations amortissables sont inscrites en fonds associations, et leur quote-part rapportée au résultat se calcule en fonction des amortissements pratiqués sur les immobilisations financées à l'aide de ces subventions.

Subventions nettes au 31/08/2022	319 620 €
Nouvelles subventions reçues sur l'exercice	165 673 €
QP rapportée au résultat de l'exercice	154 556 €
Subventions nettes au 31/08/2023	330 737 €

Faits caractéristiques

Etat exprimé en euros

Participation des salariés

Un accord de participation groupe a été conclu au cours d'un exercice antérieur entre les entités suivantes :

- l'Association CPE LYON
- la SAS CPE LYON FCR

La réserve spéciale de participation est calculée au niveau de chaque entité selon la formule légale. La somme des réserves spéciales de participation est répartie entre les salariés bénéficiaires de l'accord de groupe.

Au niveau de l'Association CPE LYON, la réserve spéciale, calculée au titre de l'exercice clos au 31/08/2023 est nulle.

Ventilation des subventions

- > Taxe apprentissage collectée et affectée en subvention de fonctionnement 450 277 €
- > Subventions CVEC 70 549 €
- > Autres subventions de fonctionnement 36 623 €
- > Subvention fonctionnement enseignement supérieur 1 031 400 €

> **Total 1 588 849 €**

Rémunération des trois plus haut cadres, dirigeants, salariés ou bénévoles de l'association

Il convient de noter que la rémunération brute globale comptabilisée en charges d'exploitation au cours de l'exercice clos au 31/08/2023 pour les 3 plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles de l'Association, au sens de l'article 20 de la loi N°2006-586 du 23/05/2006, s'est élevée à 306 072 euros.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	31/08/2023	31/08/2022	%	%	31/08/2023	31/08/2022	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	16 403	16 941	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	16 403	16 941	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	16 403	16 941	100,00	100,00				

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/08/2023

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties Nantissement du compte sur Livret pour l'emprunt de 500 k €	250 000	
	250 000	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Cf. état Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	250 000	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Détail - Engagements en pensions, retraite et assimilés

Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
<p>Engagement pensions retraites</p> <p>Le calcul mené au titre des indemnités de départ en retraite traduit un engagement comptabilisé en provision pour risques et charges.</p> <p>Cette provision concerne les droits acquis de tous les salariés ayant droit à la clôture de l'exercice (salariés permanents sous CDI).</p> <p>Les hypothèses retenues au 31/08/2023 pour ce calcul sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- Age de départ en retraite : 64 ans- Convention collective applicable : ICPI ou EPI (la plus favorable)- Table de mortalité : 2004 TGH05 et TGF05- Taux de turnover : lent- Taux d'actualisation : 3,67%- Taux moyen de charges sociales : 43.54%		
Totalisation		

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros

31/08/2023

Résultat avant impôts

Impôts (1)

Résultat après impôts

	31/08/2023	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		(224 198)	1 274	(225 472)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		125 368		125 368
RESULTAT COMPTABLE		(98 831)	1 274	(100 105)

(1) après retraitements fiscaux.

La charge d'impôt des sociétés de 1 274 € correspond au taux d'imposition de 24% appliqué aux revenus du patrimoine imposables de l'Association.

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/08/2023

Total des produits exceptionnels		154 556
Produits exceptionnels sur opérations en capital <i>QUOTE PART SUBV.CDR ECOLE</i>	154 556	154 556
Total des charges exceptionnelles		29 188
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>CHARGES EXCEPT.</i>	350	350
Charges exceptionnelles sur opération en capital <i>VAL.COMPT.IMMO.CEDEES</i>	28 838	28 838
Résultat exceptionnel		125 368

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/08/2023

APICIL - CPAM	12 670
Divers	9 224
Vacation pompier BURTIN	237
Avantage en nature	
Rachat photocopieur	13 700
Remboursement assurance	
Indemnité départs retraite	47 637
TOTAL	83 467

--

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/08/2023

Total des Produits à recevoir		684 829
Autres créances clients		268 599
<i>CLIENTS FACT. A ETABLIR</i>	<i>268 599</i>	
Autres créances		416 230
<i>FRS - AVOIRS A RECEVOIR</i>	<i>14 224</i>	
<i>ORG.SOC. - PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>768</i>	
<i>SUBVENTIONS INVEST. A REC.</i>	<i>4 800</i>	
<i>SUBVENTIONS FONCT.A REC.</i>	<i>342 148</i>	
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>47 637</i>	
<i>INTERETS COURUS A RECEV.</i>	<i>6 654</i>	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/08/2023

Total des Charges à payer		1 571 405
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		898
<i>EMPRUNT - INTERETS COURUS</i>	242	
<i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	656	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		872 508
<i>FRS - FACTURES NON PARVENUES</i>	872 508	
Dettes fiscales et sociales		697 672
<i>CONGES A PAYER</i>	421 533	
<i>CONGES RTT A PAYER</i>	8 056	
<i>PERSONNEL CHARGES A PAYER</i>	13 566	
<i>CH. SOCIALES / CONGES A PAYER</i>	186 832	
<i>ORG.SOC. - CHARGES A PAYER</i>	1 876	
<i>CH. SOCIALES / RTT A PAYER</i>	3 536	
<i>TAXES DIVERSES A PAYER</i>	816	
<i>TAXE APPRENTISSAGE</i>	944	
<i>TAXE FORMATION CONTINUE</i>	9 348	
<i>PROV TAXE HANDICAPES</i>	14 991	
<i>ACTION LOGEMENT</i>	35 134	
<i>CET</i>	1 040	
Autres dettes		327
<i>AVOIR A ETABLIR</i>	177	
<i>PRIX GSK A REVERSER</i>	150	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/08/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			167 341
Titres restaurants		740	
Achats consommables		21 053	
Prestations extérieures		1 769	
Locations		8 086	
Maintenance		51 415	
Assurances		1 087	
Cotisations		35 611	
Abonnements		11 486	
Honoraires		4 137	
Catalogues/colloques		16 404	
Médecine du travail		4 552	
Redevances		11 000	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			167 341

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/08/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			515 910
Subvention de fonctionnement		343 800	
Frais de dossiers		7 343	
Taxe d'apprentissage		154 472	
Em Lyon		10 295	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			515 910

--

Contributions volontaires

Etat exprimé en euros

VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les contributions volontaires réalisées au profit de l'association, s'élèvent sur cet exercice à 10 683 €, se décomposant de la façon suivante :

- Altesys Teamwork Mécénat de compétence : 1 251 €
- Sopra Steria Mécénat de compétence : 4 110 €
- Peaks Mécénat de compétence : 5 322 €